

Mai 2025

Achat et gestion circulaire de mobilier scolaire

Cet exemple pratique montre comment une équipe de projet interdisciplinaire prend en compte la préservation des ressources au moment de l'achat de produits et que la circularité doit être non seulement exigée et systématiquement évaluée dans l'appel d'offres, mais aussi intégrée dans les processus de l'organisation qui utilise les produits acquis.



Contexte

L'Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle du canton de Zurich (MBA) a été chargé de lancer un appel d'offres pour le nouveau mobilier scolaire destiné aux écoles secondaires supérieures et professionnelles. Dans ce cadre, le MBA a formulé des exigences en matière d'économie circulaire et les a intégrées dans les documents d'appel d'offres.

Objectif

Le nouveau mobilier devrait être acquis dans l'optique de préserver les ressources et de pouvoir être utilisé le plus longtemps possible. Conscient que divers besoins doivent être pris en compte, le MBA a mis sur pied une équipe d'experts interdisciplinaire composée de représentants des domaines de l'esthétique, de l'ergonomie, de la technique, de l'entretien, de l'écologie et de l'économie circulaire ainsi que d'utilisateurs. Cette équipe a apporté son soutien lors de la préparation des documents d'appel d'offres et plus particulièrement lors de l'évaluation des offres.

Mise en œuvre

Afin de garantir que le mobilier est utilisé sur une longue durée et en préservant les ressources, le MBA a notamment formulé dans l'appel d'offres des **exigences** concernant une conception circulaire, la réparabilité et la réutilisabilité des produits ainsi que leur reprise par les fournisseurs.

L'évaluation des offres reçues a été organisée par la direction de l'instruction publique sous la forme d'une **analyse documentaire** et d'un **échantillonnage**. L'équipe d'experts avait pour tâche d'évaluer d'une part les explications écrites des entreprises participantes et d'autre part les meubles installés de manière anonyme dans un grand entrepôt. Du point de vue de l'économie circulaire, cet échantillonnage de l'objet du marché était très intéressant, car il a permis par exemple de voir comment les pièces sont assemblées : si l'assise et les pieds d'une chaise sont reliés par une vis, il est possible de les séparer facilement et sans les endommager. En revanche, s'ils sont rivetés, il est plus difficile de les démonter pour les remplacer de façon écologique au lieu de jeter la chaise.

Les exigences de l'appel d'offres ont été intégrées au **contrat** sous la forme d'indicateurs clés de performance (ICP) vérifiables. Cela signifie que la réalisation des critères exigés est contraignante et que leur non-respect répété peut entraîner la non-prolongation du contrat.

Parallèlement à la signature du contrat, certains **processus internes** ont été adaptés. Par exemple, les services demandeurs doivent d'abord procéder à l'examen du mobilier disponible avant de commander de nouveaux meubles.

Il s'est ensuite avéré qu'un partenaire était nécessaire pour la **remise en état** des meubles. Comme il existait déjà au niveau cantonal un contrat-cadre avec un réparateur auquel toutes les directions pouvaient avoir recours, cette prestation n'a pas dû faire l'objet d'un marché public. Dans le cas contraire, cette dernière aurait dû être soit incluse sous forme de lot dans l'appel d'offres concernant la livraison de nouveau mobilier, soit soumise à un appel d'offres distinct. Le MBA s'occupe actuellement d'établir un inventaire des meubles disponibles afin de permettre leur remise en état systématique.

Conclusions

- Le recours à une **équipe d'experts interdisciplinaire** est très utile pour garantir la qualité d'un appel d'offres et de l'évaluation des offres, mais demande aussi beaucoup de ressources (recherche de personnes qualifiées) et, si les compétences ne peuvent pas être trouvées en interne, cela peut se traduire par le recrutement d'externes et les coûts qui y sont liés.
- Comme une manipulation correcte du mobilier est décisive pour sa longue durée de vie et donc pour une approche respectueuse des ressources, il est nécessaire de **sensibiliser** ses utilisateurs. Dans le cas du mobilier scolaire, il s'agit de 42 écoles secondaires supérieures et professionnelles du canton qui sont toutes organisées de manière relativement autonome. Désormais, elles doivent par exemple commencer par consulter la plateforme d'inventaire interne lorsqu'elles ont besoin de mobilier et y publier le mobilier qu'elles n'utilisent plus afin qu'il soit à la disposition d'autres écoles.
- La signature du contrat ne clôt pas le processus débouchant sur une solution d'ameublement circulaire. Le MBA travaille avec les partenaires contractuels au développement de leurs offres circulaires conformément aux objectifs fixés dans le contrat (ICP). À mi-parcours de la première période contractuelle, le MBA procède à un état des lieux avec les partenaires contractuels. Il s'agit de discuter ensemble de la manière dont l'interaction entre l'achat circulaire et la capacité d'innovation des fournisseurs peut être optimisée en vue de générer des solutions ménageant les ressources.

«L'orientation systématique de l'achat de meubles vers l'économie circulaire n'a été possible qu'avec une équipe de projet interdisciplinaire. L'échange avec les experts a été très instructif et satisfaisant.»

Nadia Hausheer, responsable des marchés publics, canton de Zurich, direction de l'instruction publique, Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle